

Langue principale d'enseignement :

Français Anglais Arabe

Campus où le programme est proposé : CSH

OBJECTIFS

Le Doctorat en cinéma forme des chercheurs capables de contribuer de manière significative et originale à l'avancement des études filmiques et des connaissances sur les arts du spectacle.

CONDITIONS D'ADMISSION

Une copie des diplômes et des relevés de notes (licence et master dans la discipline concernée)

- Une proposition de thèse (15-20 pages)
- Une copie du mémoire de master
- Une lettre de motivation

La proposition est soumise à trois enseignants-chercheurs pour évaluation. Si la proposition est retenue par un directeur de thèse potentiel, la proposition est soumise à l'École doctorale Sciences de l'homme et de la société (EDSHS).

EXIGENCES DU PROGRAMME

UE obligatoires (180 crédits)

Avant-projet de thèse (18 Cr.). Approche philosophique du cinéma et du théâtre (3 Cr.). Théories du cinéma (3 Cr.). Autres activités (3 Cr.) – Doctoriales (3 Cr.). Projet principal de thèse (30 Cr.). Thèse de doctorat en cinéma 1 (30 Cr.). Thèse de doctorat en cinéma 2 (30 Cr.). Thèse de doctorat en cinéma 3 (30 Cr.). Thèse de doctorat en cinéma 4 (30 Cr.).